

COMPTE-RENDU CTSD du jeudi 9 février 2017

Présents

IA-DASEN : M^{me} Lutic

SG : M. Didier

DOSE : M^{me} Gallier, M^{me} Lardie

IEN : M^{me} Carlux, M^{me} Dumont, M^{me} Langlade, M. Messenger, M^{me} Vivenot

FSU : M. Burnouf, M. Guilbert, M^{me} Lavergne, M. Maury, M. Nély

SE-UNSA : M. Frigière, M^{me} Salarnier, M. Sanudo

CGT : M^{me} Grimal

Le co-secrétariat de séance est assuré par M. Guilbert (FSU).

Déclarations liminaires : FSU et CGT

L'IA-DASEN indique au CTSD que la période de réserve, suite aux élections présidentielles et législatives débutera à partir du 24/03/17.

Mesures pour la rentrée 2017 :

Concernant Roannes St Mary, la FSU souligne le dynamisme de cette commune et de ce territoire. La FSU demande un poste entier pour cette école. Elle indique qu'une augmentation de 0,5 poste ne permettra pas une amélioration réelle, une garantie pour la scolarisation des moins de 3 ans. L'IA-DASEN répond qu'il faut attendre que les effectifs se confirment, notamment concernant les TPS. Un rendez-vous est pris avec la municipalité et la directrice pour faire le point.

Pourquoi l'école de Cheylade n'est pas concernée par le gel pendant 2 ans prévu par l'avenant à la Convention ? L'IA-DASEN prétexte la faiblesse des effectifs et que la mesure de retrait est pondérée à -0,5. Néanmoins, 2017-2018 sera une année test pouvant conduire à une suppression à la rentrée 2018. Pour la FSU, il y a deux poids deux mesures : le gel des dotations pour une durée de 2 ans, suite à une réorganisation, ne s'applique pas à tous.

L'UNSA ne partage pas cet avis, il considère qu'il est inutile de se battre pour un territoire démographiquement moribond.

La FSU regrette que les ouvertures à 0,625 au lieu de 0,5 ne soient pas effectives, permettant notamment d'accueillir les plus petits tous les matins. Cette proposition de GT n'a pas été maintenue car le travail de rééquilibrage est renvoyé à la rentrée 2018, du fait du manque de temps pour l'IA-DASEN pour réunir les acteurs concernés. La FSU rappelle que le travail de rééquilibrage est annoncé depuis 3 ans chaque année pour l'année suivante. Pour les écoles de 5 classes et plus, les moyennes d'élèves par classe (d'après les chiffres de l'administration) vont de 14,60 à 23,60.

L'UNSA est d'accord avec la FSU sur le sujet du rééquilibrage. La FSU réaffirme que si les mesures basées sur les moyennes valent pour les écoles de 5 classes et plus, elle estime que cette logique ne doit pas s'appliquer pour les plus petites écoles.

L'IA-DASEN s'engage à travailler cette question tout au long de l'année jusqu'aux prochains travaux de carte scolaire. La FSU s'interroge sur les marges de manœuvres possibles l'année prochaine, en raison de la baisse du nombre de postes annoncée par l'avenant. La FSU rappelle que nous sommes en année électorale et que les dotations sont positives dans toutes les académies. Mme l'IA-DASEN rappelle qu'elle s'est battue « comme un lion » pour obtenir le 0.

La CGT rappelle que les situations de ces écoles doivent aussi faire l'objet d'un examen de leur contexte particulier.

Concernant l'école de Tivoli, l'UNSA indique que la volonté de l'équipe est d'avoir un poste complet de PDMQDC plutôt qu'un demi-poste passerelle et un demi-poste PDMQDC. L'UNSA indique qu'il y a eu des pressions des élus locaux sur l'ancienne IA-DASEN pour obtenir des dispositifs passerelle à Aurillac.

Les postes fléchés fermés sont vacants. Aucun collègue ne sera victime de fermeture de poste.

La FSU demande si l'administration peut anticiper la vacance des postes fléchés anglais afin d'affecter un collègue à TD toujours au sein du premier mouvement, plutôt que d'attendre la carte scolaire suivante pour fermer le poste fléché et le ré-ouvrir en poste d'adjoint. Ce dispositif permettrait de stabiliser les équipes sur les écoles concernées. La question va être étudiée.

Sur le transfert du poste de maître E de Canteloube à Tivoli, l'UNSA demande quand aura la réorganisation des RASED aura lieu. L'IA-DASEN indique que les travaux seront menés l'année prochaine.

Concernant les postes de CP « culture humaniste » et ASH, les personnels en poste CPC seront maintenus sur les postes de CPD. La FSU pointe le fait que la fermeture de deux postes de CPC musique pour une ouverture de poste CPD implique que le travail de deux sera exécuté par un. Encore une fois, la FSU dénonce le prétexte pris par l'administration d'un départ en retraite pour fermer un poste.

Concernant le poste d'IEN, le financement à hauteur de 1,5 poste sur la dotation 1^{er} degré est totalement inacceptable. Comment accepter que 1 IEN coûte 1,5 PE pris sur notre dotation ? La FSU ne remet en cause le besoin de créer ce poste, c'est bien la question du financement qui est insupportable. La FSU dénonce de plus le trompe l'œil de la dotation à 0. Avec cette dotation, notre carte scolaire est encore négative, comme les années précédentes avec les ouvertures en collège.

L'UNSA souhaite déposer une motion et demande un vote sur cette question. La FSU demande une interruption de séance. Les organisations syndicales déposent la motion suivante.

« Le CTSD s'oppose à la création d'un poste d'IEN à hauteur d'1,5 ETP, pris sur la dotation du 1^{er} degré. »

Pour : 9 (unanimité des organisations syndicales)

Contre : 0

Abst. : 0

La décharge des PEMF passe de 0,25 à 0,33, suivant les directives ministérielles.

L'UNSA demande pourquoi chaque année, les moyens de décharge syndicale ferment pour être rouverts ultérieurement. L'UNSA pointe des problèmes d'affichage.

Vote des mesures :

Pour : 0

Contre : 6 (FSU + CGT)

Abst. : 3 (UNSA)

Vos représentants en CTSD,

Emeric Burnouf, Guillaume Guilbert, Stéphanie Lavergne, Lionel Maury, Christian Nély

